Bulletin administratif n° 8, août 1931, pp. 548-549

NÉCROLOGIE

Loiret. ADAM (Alcide), Ang. 1880, membre perpétuel, décédé le 14 juin 1931, à Briare.

Marne. ANDRÉ (Jules), Châl. 1889, sociétaire de 1907, décédé le 21 juin 1931, à Reims.

Seine. BOUQUET (André), Clun. 1921, sociétaire de 1925, décédé le 2 juillet 1931, à Paris.

Allier. PERRUCHOT (François), Ang. 1875, membre perpétuel, président d'honneur du Groupe de l'Allier, décédé le 28 juin 1931, à Montluçon.

Seine. ROBELLET (Jean), Ang. 1873, membre perpétuel, vice-président de la Commission de secours, décédé le 19 juin 1931, à Paris.

Algérie. SCHENK (Jean), Ang. 1908, non sociétaire, décédé le 14 juin, à Alger, des suites d'accident (et sa femme le 7 juin).

Var. TOUCAS (Marius), Aix 1883, non sociétaire, décédé à la Crau.

OUDIN (Louis), Châlons 1874, MEMBRE PERPÉTUEL. — Le regretté camarade OUDIN, né à Betheniville (Marne) en 1859, y est mort le 17 septembre 1930. Ses obsèques y ont été célébrées le 20 du même mois, au milieu d'une nombreuse assistance.

Entré dans une institution de Châlons en 1872 pour se préparer à l'École d'Arts et Métiers, où il fut reçu en 1874 dans un bon rang, il en sortit le dixième de sa promotion.

Après une année de régiment et un stage à Reims dans l'usine de fabrication de tissus d'un de ses beaux-frères, il rentrait à Betheniville, à l'usine du même genre que possédait sa famille, afin d'en prendre, peu de temps après, la direction complète au point de vue technique, et suivre également de près la partie fabrication.

Peu à peu, il était amené à s'occuper également de la partie commerciale, et rapidement il arrivait à assumer à lui seul, la conduite de cette affaire importante.

Sa facilité de travail et ses aptitudes d'assimilation lui permirent, malgré des années difficiles pour l'industrie textile, et en modifiant, en temps voulu, les genres de tissus fabriqués, de conserver à l'affaire une marche prospère, jusqu'à la déclaration de la guerre en 1914.

Comme presque toutes les usines de la région de Reims, la sienne fut totalement détruite, il la reconstitua après guerre avec un matériel moderne; mais, quoique encore très actif, se rendant compte des difficultés de la lutte pour les maisons de moyenne importance, il fusionna toute son affaire industrielle à celle de deux maisons de Reims du même genre.

En résumé notre Camarade eut une vie industrielle heureuse.

Mais il eut, au point de vue familial sa part d'épreuves.

Après avoir perdu très jeune, une épouse charmante, à la naissance de son troisième enfant, l'un de ses deux fils, lieutenant d'artillerie, mourut pendant la guerre des suites d'une maladie contractée au front.

Oudin fut un bon Camarade, dont ceux qui l'ont connu ne peuvent garder qu'un excellent souvenir, en particulier l'auteur de ces lignes, né aussi à Bétheniville, et qui l'a donc connu pendant toute sa vie, ayant toujours eu avec lui des relations fort amicales.

Communication transmise par le camarade Hennegrave *(Châl. 1872).*

PERRUCHOT (François), Angers 1875, membre perpétuel. — Le 1er juillet dernier, notre Groupe régional de Montluçon avait la douleur de conduire au cimetière un de ses doyens et président d'honneur, le camarade Perruchot, regretté de tous.

Sur sa tombe, le camarade Maitre, président de la Commission régionale, a prononcé au nom de notre Société les paroles que nous reproduisons ci-après :

« Les ingénieurs des Écoles nationales d'Arts et Métiers pleurent aujourd'hui un Camarade auquel ils avaient voué une particulière sympathie.

» Ancien élève de l'École d'Angers, François Perruchot consacra durant trente-huit ans toute son activité, toute son intelligence à la même société, les établissements Grimault, Lesoufaché et Félix, dont il fut longtemps le directeur, et qu'il ne devait quitter que pour prendre un repos laborieusement gagné.

» Cette fidélité dans le domaine technique, Perruchot l'appliqua dans le domaine de la camaraderie, membre de la Commission régionale de l'Allier dès sa création, il en fut vingt ans le président, puis fut nommé président d'honneur.

» Nous l'avons connu l'un des plus assidus aux réunions de Montluçon, et toujours heureux de se retrouver chaque année parmi nous au banquet traditionnel.

» C'est là, qu'à l'automne dernier alors qu'il était déjà souffrant, notre Société lui remettait sa médaille de vermeil, manifestation qui lui fut particulièrement précieuse.

» Mon cher Camarade, cette véritable affection que vous nous portiez, nous ne l'oublierons pas, vous resterez dans nos souvenirs à la meilleure place.

» Puissent nos regrets sincères et le pieux hommage que nous vous rendons aujourd'hui adoucir la douleur des vôtres auxquels nous adressons nos condoléances émues. »

Transmis par la Commission régionale de Montluçon.